FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT

ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

Montreuil, le 29 janvier 2013

Mme Delphine BATHO
Ministre de l'écologie,
Du développement durable et de l'énergie

Objet : projet d'Agence Nationale de la Biodiversité

Madame la Ministre,

Vous allez recevoir dans quelques jours le rapport des préfigurateurs, Messieurs Jean-Marc Michel et Nicolas Chevassus-Au-Louis, concernant le projet d'Agence Nationale de la Biodiversité (ANB). La lettre de mission précise que vous déciderez des orientations au vu de ces propositions et que les préfigurateurs poursuivront leur travail pour préciser plus avant le périmètre, les missions et les moyens du projet d'Agence.

Dans ce but, nous vous prions de prendre connaissance du document joint présentant les conditions, analyses et propositions de la CGT sur le projet d'ANB. Ce texte de 9 pages, sans doute un peu long, résulte d'une réflexion collective de notre fédération avec notamment ses implantations en administration centrale, DREAL et DDT-M, dans les EPA de l'Etat spécialisés dans les missions environnement, et avec des salariés des réserves naturelles, parcs régionaux, conservatoires botaniques ou du MNHN. Nous l'avons remis aux préfigurateurs.

Ce texte tient compte du projet d'ANB lancé sous le quinquennat précédent sous les auspices de l'efficacité et de la simplification, et que nous avons dénoncé par lettre commune avec les principales associations de défense de l'environnement, la CFDT et la CGT.

Il tire surtout les leçons de l'expérience des personnels du service public de l'environnement qui vivent, douloureusement, la permanence de l'écart entre les discours et les actes en matière de biodiversité. L'ampleur des réductions de moyens humains et matériels sur la trajectoire 2013-2015 du programme 113 « eau et biodiversité », notamment dans les établissements publics, rend difficilement audible à cet égard tout discours sur la « modernisation ». Nos six propositions pour des missions de service public à améliorer dans le cadre de la mise en œuvre

opérationnelle de la SNB ne sont « pas à prendre ou à laisser ». ANB ou pas, les besoins d'augmenter les effectifs et moyens publics affectés à la biodiversité constituent un pré requis et les attentes des collectivités territoriales comme de nos concitoyens vis-à-vis de l'Etat s'avèrent fortes.

Vous voudrez bien trouver également ci-joint les 12 propositions sur la biodiversité remises par la CGT lors de la Conférence sur la transition écologique de septembre dernier, qui ont toute leur actualité. Si la table ronde biodiversité n'a pas débattu de l'annonce du projet d'ANB, en revanche son rapporteur, Gilles Bœuf, a bien signalé à la plénière le non respect de l'engagement parlementaire unanime de la loi Grenelle d'atteindre les 300 M€/an en 2013 pour les crédits d'Etat consacrés à la Biodiversité. Notre document explique comment ce montant atteindra au mieux 255 M€ en 2013, en soustrayant du programme 113 des dépenses sans rapport avec la biodiversité, et relève que les effectifs des établissements de l'Etat spécialisés en biodiversité doivent être dès fin 2013 à des niveaux inférieurs à ceux de 2011 et baisser encore d'ici 2015 à un rythme plus soutenu que ceux des DDT-M et des DREAL.

Nous sommes donc demandeurs d'un débat approfondi avec vous et tous les acteurs concernés.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Nicolas BAILLE	Francis COMBROUZE
signé	***signé***
Secrétaire Général de la F.N.E.E – C.G.T	Secrétaire Général de l'U.F.E - C.G.T